



Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Teams), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le nishuau-atushkan (mardi) 9 uapikun-pishim<sup>u</sup> (juin) 2026 de 13 h 06 à 13 h 07.

**SONT PRÉSENTS :**

- Patrick Courtois, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
- Carina Dominique, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
- Sylvie Langevin, takuhikaniss (conseillère) - via Teams
- Julie Léveillée, takuhikaniss (conseillère)
- Sandy Raphaël, takuhikaniss (conseillère)
- Lenny Valin, takuhikaniss (conseiller)
- Christine Tremblay, Utshimashkueu katakuhimatshesht (directrice générale)
- Jean-Denis Bergeron-Simard, kapitu-nikanitakuhak takuhikan Utshimau ueueshitashun (directeur général adjoint)
- Vicky Lord, Kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan (greffière)
- Gabrielle Paul, ka ashu uauitamatshesht kassinu Tshishe-Utshimau uitsheutuna kie tshe eishi nashekanitsh (conseillère politique aux relations gouvernementales et stratégiques)

**SONT ABSENTS :**

- Jonathan Germain, pekuakamiu ilnutshimau (chef) - (REPRÉSENTATIONS)

**ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Direction générale
  - 3.1. Comité des finances et d'audit - Nomination
4. Levée de la réunion

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Pitu-ilnutshimau Patrick Courtois assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pitu-ilnutshimau Patrick Courtois procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Julie Léveillée  
Appuyé de Lenny Valin  
Adopté à l'unanimité

## 3. DIRECTION GÉNÉRALE

### 3.1. COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT – NOMINATION

#### RÉSOLUTION N° 9117

ASHPITSHISHAMUN Pekuakamiulnuatsh uitamuatsh kie utinamuatsh utilnu-aitun tipelitamunuau kie utipelimitishun mak Utassiuau tipelitamunuau;

*(CONSIDÉRANT que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral et son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Tshitassinu);*

ASHPITSHISHAMUN ne ka ui tipelimitishuik, Katakuhimatsheta uitamuatsh e takuatsh tshi nashamuk tshekuan nikan e ashtaik kie Pekuakamiulnuatsh uelutishiunnuau kie mamu-ilniun tshi uitishiuet ashitsh kie etatu e shutshapalitsh e takuhitsheik mak eish atusseshtamuk Tshitassinu, tshe uitamuk tshitakuhimatsheunnu, ilnu-aitunnu mak e tshishpeuatomuk tshitassinu;

*(CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta affirme la nécessité d'agir selon les priorités et les valeurs de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh vers notre autodétermination, par la mobilisation communautaire, le renforcement de la gouvernance ilnu et l'élaboration de la stratégie Tshitassinu, afin d'assurer notre affirmation politique, culturelle et territoriale);*

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'assure que l'organisation répond aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en oeuvre de l'autonomie gouvernementale en adaptant sa structure organisationnelle, ses processus, ses programmes et ses services;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté en mars 2013 sa *Loi sur l'administration financière (LAF)*;

CONSIDÉRANT que la *LAF* est composée d'une gamme complète de règles dont celle de se doter d'un *Comité des finances et d'audit* ayant la responsabilité d'assister Katakuhimatsheta dans son processus décisionnel concernant l'administration financière, en lui fournissant des conseils et

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

des recommandations en matière de budgets annuels, de surveillance pour ce qui est des rapports financiers, des contrôles internes et des processus de gestion des risques;

CONSIDÉRANT le départ de l'un des membres du Comité des finances et d'audit;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel à candidatures, un comité d'analyse a examiné les candidatures reçues en s'assurant que les candidats répondent aux critères d'admissibilité prévus par la *Charte du Comité des finances et d'audit*;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse recommande à Katakuhimatsheta la nomination de Patricia Robertson à titre de membre du *Comité des finances et d'audit*, en raison de son expérience et ses compétences particulières dans le domaine financier.

IL EST RÉSOLU :

- de nommer Patricia Robertson à titre de membre du *Comité des finances et d'audit* pour un mandat de quatre (4) ans;
- de verser la rémunération des membres externes prévue à la *Charte du Comité des finances et d'audit*.

Proposé par Sylvie Langevin  
Appuyé de Sandy Raphaël  
Adopté à l'unanimité

## 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 13 h 07.

Proposé par Julie Léveillé  
Appuyé de Lenny Valin  
Adopté à l'unanimité



M<sup>rs</sup> Vicky Loh, LL.B., D.D.N.  
Kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan  
(greffière)

